

## CHALLENGE GEDIMAT CAYREYRE 2016

**Article 1 :** Le challenge est ouvert à tout pilote ou co-pilote (moderne et VHC) licencié à l'ASA Ardèche pour l'année 2016 ainsi qu'aux officiels et commissaires. L'inscription est gratuite.

**L'autocollant du challenge doit être obligatoirement sur le véhicule de course pour la saison 2016, en cas d'absence sur le véhicule aucun point ne sera comptabilisé.**

**Il devra être apposé de chaque côté du véhicule. L'autocollant devra être bien visible et obligatoirement sur les portières avant sous les rétroviseurs.**

Une vérification de la présence de l'autocollant à chaque épreuve sera effectuée par un membre du comité Directeur ou un officiel de l'ASA Ardèche, en cas de non respect aucun point ne sera comptabilisé pour le pilote ou le co-pilote sans contestation possible.

Les autocollants seront distribués lors du rallye du Bassin Annonéen, lors du rallye de Mauves-Plats et lors du Rallye de l'Ardèche

**Article 2 :** Le challenge porte sur les quatre épreuves de l'ASA Ardèche

22 <sup>e</sup> Rallye National du Bassin Annonéen	(Coefficient 3)
1 <sup>ere</sup> Course de Côte Régionale de Crussol	(Coefficient 1)
7 <sup>e</sup> Rallye Régional des Collines Ardéchoises	(Coefficient 2)
20 <sup>e</sup> Rallye National de l'Ardèche	(Coefficient 3)

**Article 3 :** Dans chaque épreuve les participants au challenge marqueront des points suivant leur classement et d'après le tableau ci-dessous.

CLASSEMENT	SCRATCH	GROUPE	CLASSE
1 <sup>er</sup>	05 pts	10 pts	30 pts
2 <sup>eme</sup>	04 pts	08 pts	24 pts
3 <sup>eme</sup>	03 pts	06 pts	21 pts
4 <sup>eme</sup>	02 pts	04 pts	18 pts
5 <sup>eme</sup>	01 pt	02 pts	15 pts
6 <sup>eme</sup>			12 pts
7 <sup>eme</sup>			09 pts
8 <sup>eme</sup>			06 pts
9 <sup>eme</sup>			03 pts
10 <sup>eme</sup>			01 pt

Ces points seront affectés suivant l'épreuve d'un coefficient (Coefficient 3 pour le Bassin Annonéen et pour l'Ardèche), (Coefficient 2 pour les Collines Ardéchoises), (Coefficient 1 pour la course de côte). Les points attribués (scratch, groupe, classe) se cumulent.

**Attention : Si moins de six partants dans le groupe ou dans la classe de cylindrée, le total des points sera divisé par deux.**

**Article 4 :** Chaque pilote ou co-pilote prenant le départ d'une épreuve se verra attribué automatiquement même en cas d'abandon **20 points** qui se cumuleront aux autres points.

**Article 5 :** Les classes de cylindrée seront N/FN4, N/FN3, N/FN2, N2S, NFN1, F2/14, F2/13, F2/12, F2/11, GT10, GT9, R1, R2, R3, R4, R5, A5, A5K, A6, A6K, A7, A7S, A7K, A8, A8W soit 25 classes de cylindrées qui participeront pour les rallyes  
 les classes de cylindrée F2/1, F2/2, F2/3, FC1, FC2, FC3, FC4, N/FN1, N2S, N/FN2, N/FN3, N/FN4, R1,R2,R3,R4, A/FA1, A/FA2, A/FA3, A/FA4, GT1, GT2, GTTS1, GTTS2, CM, CNF1, CNF2, CN1, CN2, D/E1, D/E2, D/E3, D/E7 soit 33 classes de cylindrée qui participeront pour les courses de côte.

**Article 6 :** Un classement pilote et un classement co-pilote seront effectués et mis en ligne après chaque épreuve sur le site internet de l'ASA Ardèche. Il y aura un classement séparé pilote, co-pilote. Les ex-aequo seront départagés par le meilleur résultat obtenu à la classe dans chaque épreuve.

**Article 7 :** Les prix seront remis lors de l'assemblée générale de l'ASA Ardèche qui se déroulera en fin d'année. La présence sera obligatoire sinon le pilote ou copilote perdra son prix (sauf si absence motivée et fondée).

**Article 8 :** En cas de réclamation seul le Comité Directeur de l'ASA aura compétence pour régler le litige.

**Article 9 :** Les prix suivants seront attribués et valables uniquement pour la saison 2017

CLASSEMENT	PILOTE	CO-PILOTE
1 <sup>er</sup>	Licence NCC ou RCC 2017 offerte	Licence RCC 2017 offerte
2 <sup>eme</sup>	75 % Licence NCC ou RCC 2017	75 % Licence RCC 2017
3 <sup>eme</sup>	50 % Licence NCC ou RCC 2017	50 % Licence RCC 2017
4 <sup>eme</sup>	25 % Licence NCC ou RCC 2017	25 % Licence RCC 2017
5 <sup>eme</sup>	Une parka ASA	Une parka ASA
6 <sup>eme</sup>	Cotisation ASA offerte	Cotisation ASA offerte
7 <sup>eme</sup>	Cotisation ASA offerte	Cotisation ASA offerte
8 <sup>eme</sup>	Une veste polaire ASA	Une veste polaire ASA
9 <sup>eme</sup>	Une chemisette ASA	Une chemisette ASA
10 <sup>eme</sup>	Un polo ASA	Un polo ASA

**Attention : La cotisation ASA 2017 reste obligatoire et devra être versée lors de la demande de licence 2017.**

**Article 10 :** Les commissaires ou officiels de l'ASA qui officieront aux quatre épreuves se verront offrir la cotisation ASA pour l'année 2017 sauf le vainqueur du tirage au sort.  
 Lors de la remise des prix, un tirage au sort sera effectué parmi les officiels de l'ASA ayant participé aux trois épreuves.  
 Le vainqueur se verra offrir sa licence 2017, le second une parka ASA, le troisième une veste polaire ASA, pour les autres un trophée ou coupe sera offert.

**Article 11 : Le pilote VHC qui aura participé aux quatre épreuves ainsi que le co-pilote se verront attribué un prix.**

**Seuls les personnes présentes pourront prétendre à l'attribution de leur prix.**